

Organisation

MODALITES DE PRISE EN CHARGE DES EPREUVES INSCRITES AU CALENDRIER REGIONAL JEUNES

EPREUVES CONCERNEES

- Epreuves Qualificatives pour la Finale Inter-régions Jeunes
- Finale Interrégionale,
- Championnat de France des Jeunes -17ans et Cadets,
- Epreuves encadrées ou coordonnées par la Ligue,
- Epreuves dont le déplacement est à la charge du club, mais aidé par la Ligue

MODALITE DE VERSEMENT

L'aide est versée à l'Association Sportive du Club de licence du joueur. Après le Championnat de France des Jeunes -17ans, un relevé de compte sera adressé à chaque Club. Le solde de l'aide sera versé fin novembre.

MONTANT

a - Epreuves Qualificatives pour la Finale Inter-régions Jeunes :

- 15 € par jour de compétition, lorsque l'épreuve se déroule dans son club (ou dans un club très proche de chez lui).

NB : On considère qu'un jeune du Val de Cher ou de Sainte Agathe disputant une épreuve sur l'un ou l'autre de ces terrains est « à domicile ». De même pour le Sporting et Montpensier ; de même pour les Volcans, Charade, Val d'Auzon et Riom.

- 45€ par jour de compétition, lorsque l'épreuve se déroule « à l'extérieur ».

NB : on ne prend pas en compte de journée de reconnaissance pour une épreuve se déroulant dans un club de la Ligue.

Catégorie	- 13 ans		Benjamins		Minimes	
	F	G	F	G	F	G
Moyenne de Différentiel de scores exigés	< 28,0	< 21,0	< 20,0	< 15,0	< 14,0	< 10,0

Pour bénéficier de l'aide ci-dessus, le joueur doit réaliser une moyenne de différentiel de score sur chaque qualif. régionale (fonction du sexe et de la catégorie d'âge) inférieur au minima indiqué.

b- Finale Interrégionale :

Epreuve se déroulant sur un parcours hors de notre Ligue :

- L'organisation des déplacements et de l'hébergement des jeunes sont sous la responsabilité des clubs ou des parents.

- La Ligue met un encadrement ETR à disposition des joueurs sur site uniquement, durant toute la durée de l'épreuve. Cet encadrement est destiné à aider chaque joueur à,

- reconnaître le parcours et déterminer un plan de jeu;
- s'échauffer physiquement et techniquement ;
- prendre ou retrouver confiance sans remettre en cause le travail technique hivernal ;
- être prêt au bon moment en suivant le plan de journée établi en commun;
- faire un débriefing systématique de chaque journée et une récupération physique.

- Chaque club d'un joueur ayant joué le Championnat de France recevra une aide forfaitaire de 180€.

Epreuve se déroulant sur un parcours de notre Ligue :

Aucun encadrement de Ligue;

Encadrement exclusif par le club de chaque joueur.

Chaque club d'un joueur qualifié au Championnat de France et ayant joué l'épreuve recevra une aide forfaitaire de:

- 15 € par jour de compétition, lorsque l'épreuve se déroule dans son club (ou dans un club très proche de chez lui).

- 45€ par jour de compétition, lorsque l'épreuve se déroule « à l'extérieur ».

c- Epreuves encadrées par la Ligue (exemple: Trophée des Régions) :

- Le montant de l'inscription est à la charge du joueur
- La Ligue avance la totalité des frais engagés pour le déplacement (hors boissons, extras, dépenses personnelles; chariots etc...)
- La Ligue facture une participation forfaitaire de 45€ par jour (compétition, reconnaissance) au club de licence du joueur

- Le club de chaque joueur qui atteindra les minima (= être dans les places marquant des points pour le Mérite National Amateur) recevra une aide forfaitaire de 45€ par jour (compétition et reconnaissance)

d- Championnat de France des Jeunes :

FONCTIONNEMENT STANDARD

La Ligue met un encadrement ETR à disposition des joueurs sur site uniquement, durant toute la durée de l'épreuve. Cet encadrement est destiné à aider chaque joueur à

- reconnaître le parcours et déterminer un plan de jeu;
- s'échauffer physiquement et techniquement ;
- prendre ou retrouver confiance sans remettre en cause le travail technique hivernal ;
- être prêt au bon moment en suivant le plan de journée établi en commun;
- faire un débriefing systématique de chaque journée et une récupération physique.

En dehors de ces séquences, chaque club gère les déplacements et l'hébergement de ses joueurs.

Pour faciliter l'organisation des clubs, la ligue pré-réserve des chambres d'hôtel (Campanile ou équivalent). Mais chaque club confirme lui-même ces réservations dès connaissance du nombre de ses qualifiés et règle les frais d'hébergement et de repas de ses joueurs.

NB : en fonction du nombre total de qualifiés, la CS de la Ligue se réserve la possibilité de modifier l'organisation générale de l'encadrement.

Dans le cas où la Ligue prendrait entièrement l'organisation à sa charge, il en coûtera au club 45€ par joueur et par nuit.

e- Championnat de France des Jeunes Cadets :

Une aide forfaitaire de 75€/jour de compétition sera attribuée aux joueurs participants à cette épreuve. L'encadrement sera à la charge du club.

f- Tournoi Fédéral Jeunes :

Une aide forfaitaire de 75€/jour de compétition sera attribuée aux joueurs participants à cette épreuve. L'encadrement sera à la charge du club. Si le club de licence du joueur décide d'y envoyer le pro du joueur, une aide de 300€ sera versée en complément pour la prise en charge du pro.

g - Grand-Prix coordonnés et facilités par la Ligue :

Afin de faciliter la participation et l'accès de nos meilleurs jeunes aux Grand-Prix HORS LIGUE, nous avons mis en place un système où la Ligue facilite et coordonne une organisation entre les parents (et clubs). La Ligue n'est donc pas l'organisateur.

Les épreuves concernées seront inscrits au calendrier Jeunes de la Ligue. L'encadrement sera assuré par les parents (ou/et le pro d'un club); seront concernés 7 jeunes maximum à partir d'une liste de joueurs potentiels définis par la Ligue.

Les parents pourront s'appuyer sur le secrétariat de la Ligue, pour réserver l'hébergement et le transport, et faciliter l'inscription des jeunes par éventuellement un demande de wildcards officielles.

L'aide financière de la Ligue portera sur la prise en charge des frais de transport et des frais de séjour des accompagnateurs.

h - Grand-Prix Jeunes, déplacements de club aidés par la Ligue :

Certains Grand-Prix Jeunes, inscrits aux calendriers de la Ligue comme tel, feront l'objet d'une aide financière versée aux clubs (100€/participants) plafonnée à 1500€ total/épreuves; Dans le cas où le nombre de participants dépasserait 15, l'aide individuelle sera égale à l'aide total (1500€) divisée par le nombre de participants.